

Prévenir les RPS - Managers et RH

Programme générique en date du 20 octobre 2026. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	<p>Cette formation s'adresse à des professionnel.le.s qui exercent des fonctions d'encadrement, de direction et des fonctions RH.</p> <p>Elle vise à sensibiliser à la prévention des risques psychosociaux (RPS) en milieu professionnel et à mieux identifier son rôle et ses limites à travers des analyses de situation concrètes de travail.</p> <p>Cette formation permet de mieux connaître le cadre juridique, d'identifier les facteurs de risque et de protection ainsi que les ressources en prévention en interne et en externe. En repérant les signaux faibles, il deviendra plus facile de s'orienter vers les acteurs et les dispositifs adaptés en cas de situation à risque.</p>
Objectifs généraux	<p>Destinée aux cadres et aux professionnel.le.s RH, cette formation vise à mieux comprendre, repérer et agir en prévention en tenant compte de sa place et de son rôle en matière de santé au travail, en prenant en compte le fait qu'on est soi-même exposé aux risques psychosociaux.</p> <p>Pour pouvoir agir et orienter, il est important de prendre un temps pour identifier les facteurs de risque et de protection au sein de son organisation, d'en repérer les manifestations et les troubles associés et de connaître les ressources en interne et en externe de son organisation.</p> <p>Agir en prévention c'est à la fois repérer, comprendre, agir et orienter et cela passe d'abord par le fait d'en parler.</p>
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les enjeux de prévention des RPS et son rôle dans l'organisation en matière de santé au travail • Identifier les facteurs de risque, leurs manifestations et les situations à risque • Identifier les facteurs de protection et les leviers d'action • Connaître les ressources et les acteurs internes et externes pour agir en prévenir et pour orienter
Public concerné	Manager et RH
Modalités d'inscription et délai d'accès	L'inscription se fait directement auprès de Jenny Eksl, qui est l'interlocuteur pour le recueil des besoins, l'adaptation et l'animation de l'action de formation, la contractualisation, le suivi administratif et la facturation. Des délais de l'ordre d'un mois et demi (en cas de prise en charge OPCO) ou une à deux semaines (financement direct) sont à prévoir entre la demande d'inscription et le démarrage du parcours.
Méthodes mobilisées	Alternance entre apports théoriques et études de cas concrets. Une pédagogie qui s'appuie sur l'interactivité au sein du groupe et des analyses de situations.
Ressources pédagogiques	Un livret pédagogique est transmis à l'issue de la formation
Modalités d'organisation	Formation en présentiel (durée de 7 heures avec 2 pauses intermédiaires et une pause déjeuner)
Matériel pédagogique	Salle équipée d'un paper-board et d'un vidéo-projecteur
Modalités d'évaluation	<p>Un positionnement avant l'entrée en formation permet d'adapter les ressources pédagogiques et le déroulement du parcours de formation.</p> <p>En fin de parcours, une évaluation collective impliquant le commanditaire et responsables en présence du formateur est prévue pour évaluer les compétences acquises.</p> <p>Une évaluation des impacts 3 mois après la formation sera proposée.</p>
Accessibilité des personnes en situation de handicap	<p>L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.</p> <p>Accès aux formations</p> <p>À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.</p> <p>Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.</p> <p>En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.</p>
Tarif indicatif	<p>Tarif par stagiaire</p> <p>490 € HT (588 € TTC) Soit 70 € HT (84 € TTC) de l'heure</p> <p>Tarif pour un groupe d'une même structure</p> <p>1500 € HT (1800 € TTC) Soit 214,29 € HT (257,14 € TTC) de l'heure</p>

Durée

7 heures

Intervenant(e)**Jenny EKSL**

Formation, Médiation et Accompagnement professionnel

Nourrie de 20 ans de pratique dans le champ de la formation et des ressources humaines à des postes de direction et d'ingénierie et forte de plusieurs expériences réussies de création et de développement d'organismes de formation dans des réseaux associatifs, j'interviens dans le champ du travail pour faciliter le développement des compétences et accompagner les évolutions professionnelles.

Son CV

<https://www.linkedin.com/in/jenny-eksl-a6010625/>**Contenus****La prévention des RPS – Définitions et cadre juridique**

- Les enjeux d'une démarche de prévention
- Le cadre juridique
- Les troubles psychosociaux et leurs manifestations

Identifier les RPS

- Facteurs de risque et facteurs de protection - l'évaluation des RPS
- Repérage - Signaux faibles, situations de danger

Prévenir et agir – ressources internes et externes pour agir en prévention et orienter

- Les acteurs et les dispositifs de prévention des RPS
- Le rôle des managers, le rôle des RH
- Accompagner et orienter

Responsabilités et limites

- Leviers d'actions et marges de manoeuvre
- S'inscrire dans une démarche de prévention